

# GARIDECH

BULLETIN MUNICIPAL

OCTOBRE 1984



EN GUISE DE PREAMBULE.-

L'automne est arrivé  
Les vacances sont finies  
Les écoliers ont retrouvé leur école  
Les parents leurs occupations.

Nous espérons que vos vacances furent agréables et nous souhaitons à chacun bon courage pour la reprise de vos activités.

Nous avons, déjà rédigé plusieurs bulletins d'informations dans lesquels nous vous demandions de nous faire part de vos observations, de vos critiques, de vos suggestions.

Nous n'avons rien reçu encore.

Il n'est pas possible qu'il n'y ait rien à redire sur ce que nous écrivons, nous avons nous-même le sentiment que ce n'est pas parfait. Alors nous attendons vos remarques, que vous pouvez adresser d'une façon anonyme ou non, dans la boîte aux lettres de la Mairie.

Dans le bulletin d'octobre vous trouverez des articles divers.

L'Histoire d'un coin de la commune "Prexempyre" rédigé aimablement par Monsieur Paul MERCADAL de Montastruc.

Des articles émanant des différentes commissions municipales, de votre secrétaire de mairie, etc....

Nous devons adresser nos remerciements à la coopérative qui a gracieusement offert des pêches à la commune. Ces pêches ont été distribuées aux enfants de la cantine scolaire et ainsi qu'aux personnes âgées.

Nous vous signalons qu'à partir du 27/9/84 des séances de cinéma auront lieu régulièrement à la Mairie. Voici le programme prévu jusqu'au 14 Février.

- 27/09/84 - La Chèvre
- 11/10/84 - Les aventuriers de l'Arche perdue
- 22/11/84 - La Boum n° 2
- 03/01/85 - L'espion qui m'aimait
- 31/01/85 - La Cage aux folles
- 14/02/85 - Plus beau que moi tu meurs

Nous espérons créer ainsi une animation supplémentaire dans le village et c'est aussi l'occasion de se rencontrer.

La première séance a donc eu lieu en présence d'un public peu nombreux (environ 20 personnes), la publicité ayant été faite tardivement.

Cette première expérience a permis de constater que l'accoustique de la salle de la Mairie est satisfaisante et la projection bonne.

GYMNASTIQUES FEMININE.-

L'association a tenu sa réunion générale annuelle le 25/9/84.

Les horaires seront désormais les suivants :

Les mardis - mercredis : 18 h 30 - 19 h 30  
Les vendredis : 20 h 30 - 21 h 30

Les séances ont repris le 2/10/84



ELECTRICITE.-

L'extension du réseau d'éclairage est en cours et de nombreuses personnes nous ont témoigné leur satisfaction de voir disparaître des zones d'ombre qui présentaient plusieurs points négatifs :

- en circulation pédestre, quand on ne voit pas où l'on met les pieds cela présente quelques risques et l'obscurité n'est pas toujours rassurante.
- Une maison dans une zone obscure a plus de chances d'être "visitée" qu'une maison éclairée.

D'autre part, dans un souci d'économie nous envisageons l'extinction de quelques lampadaires autour de la mairie, extinction commandée par une horloge avec heures d'extinction et d'allumage déterminés.

R. NEVEU



AVEC LES BOULISTES.-

Pour revenir un peu au passé. Le Dimanche 13 Mai un car complet de boulistes et sympathisants partit de bon matin pour le PAS DE LA CASE. La journée se passa agréablement et tout le monde revint enchanté.

Journée du 1 JUILLET, nouvelle festivité.

Le dimanche débuté à 9 heures par un concours de tir et de pointage où dames et messieurs s'affrontèrent durement pour s'attribuer le trophée. Ceci fut interrompu à midi pour aller prendre place autour d'un copieux repas servi dans le parc ombragé.

15 heures, le concours était lancé, 1 monsieur, 1 dame et 1 enfant composèrent la tripléte. Les parties étaient acharnées mais toujours dans le bon esprit pour emporter les belles coupes offertes par la municipalité.

Résultats - du concours du matin -

Ont emporté 1 coupe

Pointage féminin - Mme PUEL José

Tir féminin - Mme MONTEGUT Anne Marie

Pointage masculin - Mr MONTEGUT Hubert

Tir masculin - Mr SANS Marcel

Concours du soir -

Coupe de la municipalité - MONTEGUT Hubert  
GUILLOT Gérard  
MONTEGUT

Perdants - SAUNARD Jean Luc  
- MONTEGUT Sylvie  
- FOURES Jean Claude

Trophée offert par la Boule Garidéchoise

Gagnants - DE COOLS Fernand  
- Mme GRENWELGE  
- MIQUEL Patrick

Perdants du repêchage - BASTRILLES Irénée  
- SAUNARD Claudine  
- GRENWELGE Brigitte

Le Vendredi 17 Août, à l'occasion de la fête locale sur la Place St Roch fut servi un cassoulet géant.

Dès le matin 7 heures les braves cuisiniers mirent le coeur à l'ouvrage pour faire mijoter les lingots de Vendée avec coustellous, carcasses de canard et pieds de porc (que de bonnes choses)

Dès 19 heures, les tables se garnissent où plus de 300 personnes avaient pris place dans la bonne humeur - 20 heures le service commence et tout le monde d'un bon appétit déguste ces délicieux haricots faits de main de Maître et comment !

Tous les convives félicitent ces fins cordons bleus en disant à l'année prochaine.





PREVISIONS -

Il sera effectué un concours de tête à tête entre licenciés de GARIDECH uniquement un dimanche matin doté d'un magnifique trophée à l'heureux gagnant.

Les licenciés seront convoqués par lettre en temps utile.

Le 21 OCTOBRE - aura lieu une Poule au Pot - Garidéchois et Garidéchoises sympathisants pourront tous se joindre à la Boule Garidéchoise pour cette journée.

Prix du repas - 45 francs  
30 francs pour les licenciés.



QUELQUES NOTES SUR LA SEIGNEURIE DE PUY ST PIERRE DE GARIDECH (XI<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles)

Les premiers seigneurs qui nous sont connus de Puy St Pierre furent Bon Mancip de Maurand et son fils Bertrand. Ils étaient les représentants d'une de ces anciennes maisons dont le nom brille souvent dans les premières annales capitulaires. Peut-être étaient ils parents du fameux hérétique cathare Pierre de Maurand dont il est question dans l'histoire des Comtes de Tolose de Castel, qui fut condamné malgré l'abjuration de ses erreurs à se rendre à Saint Sernin pieds nus pour y être fouetté depuis la porte de l'Eglise jusqu'à l'autel, avoir ses biens confisqués, subir d'autres châtimens corporels et à quitter Toulouse pour aller pendant trois ans servir les pauvres à Jérusalem.....

Peut-être le souvenir de ces durs traitemens infligés par l'église à l'un de leurs parents, joint à la jalousie que leur inspirait la puissance croissante de la Commanderie de Garidech des Chevaliers de Saint-Jean, qui possédait une grande partie du territoire de la Commune, les porta-t-il à se mettre à la tête des adversaires des chevaliers et d'entrer en lutte contre ces derniers.

Les Maurand accusaient les chevaliers d'avoir pris des gerbes de blé dans un champ leur appartenant et déclanchèrent une expédition armée pour les reprendre dans une maison où les chevaliers les avaient rentrées. Ces derniers alertés vinrent pour défendre leur récolte. Une bataille en règle s'ensuivit avec usage de lances, arbalètes, massues, poignards et il y eut de nombreux blessés de part et d'autre.

Une enquête eut lieu. Les Maurand reprochaient aux Chevaliers de St Jean en plus de la question du blé, d'avoir détourné un héritage comprenant des terres et une maison.

Un jugement fut rendu par Pierre de Port précepteur de St Sulpice en Gascogne le 14 Août 1265, aux termes duquel les Chevaliers conserveraient les terres qu'ils avaient possédées de bonne foi, en payant aux Maurand 460 sols, mais la maison litigieuse reviendrait à ces derniers moyennant une redevance de quatre deniers tolosans par an.

Quant aux injures et voies de fait, les torts étant réciproques, elles seraient oubliées et qu'elles ne se renouvelleraient pas.

(d'après du Bourg - Mémoires de la Sté Archéologique du midi année 1878)

Par la suite il ne sera plus question de nouveaux incidents entre le Seigneur de Puy St Pierre et les chevaliers de Saint Jean de Jérusalem. En 1689 c'est un certain J. Gaillac qui est dit Seigneur de Puy Saint-Pierre et Co-Seigneur de GARIDECH. On retrouve encore ce nom dans un acte du 25 novembre 1753. Messire Jean Galbert de Gaillac seigneur de Puy Saint Pierre.

En 1780 c'est Antoine BRUN, Officier de l'Hôtel Royal des Invalides qui est seigneur du Puy Saint Pierre et Co-Seigneur de BAZUS ET DE GARIDECH. Au cours de la révolution de 1789, le citoyen BRUN de Garidech est déclaré suspect. C'est ainsi que dans sa séance du 27 Septembre 1792, la Société populaire de Montastruc un membre a dénoncé le Sr Brun de Garidech d'avoir tenté d'empêcher un jeune homme d'aller à la défense de la patrie, ce qui le rend très suspect et qu'il serait à propos d'aviser la municipalité de Garidech d'ordonner une visite domiciliaire pour le désarmer. Sur cette dénonce, vu la gravité de la chose, l'assemblée charge Mr Lebrun de se rendre à Garidech accompagné de six légionnaires en armes, vers la municipalité. Cette dernière a déclaré qu'elle était très indignée de la conduite de Mr Brun, mais qu'il était inutile d'aller faire le désarmement étant donné que le lendemain on devait procéder au désarmement tant chez Mr Brun que chez d'autres personnes suspectes.



Le maire de Garidech, Mr Pusterle, étant apparenté avec Brun, fit mine de donner suite à cette affaire mais en réalité n'en fit rien et elle fut étouffée. Il n'en fut plus question dans les assemblées de la Sté populaire de Montastruc.

En Avril 1819, on relève le nom de Jean François de Pusterle, habitant à Puy Saint Pierre sa femme était une petite fille de Antoine BRUN et avait certainement hérité du "château" de Puy St Pierre

Dans un acte du 25 Mars 1691 est mentionné Noble Pierronne Degailhac seigneur du Puy St Pierre

En 1780, messire Antoine Brun était officier de l'Hôtel des Invalides à Paris et seigneur de Puy St Pierre où il avait son "chateau" et co-seigneur de Bazus où il possédait des biens.

(1980 - Paul MERCADAL)



COMITE DES FETES - Compte rendu des festivités -

Les fêtes de Garidech ont eu lieu pour la St Roch les 17, 18 et 19 Août. Les Garidéchois accompagnés de leur famille et de leurs amis étaient réunis très nombreux, cette année encore, autour de la place, pour déguster dans la bonne humeur et par un temps superbe, la traditionnelle mounjetade dont la réputation de qualité et d'abondance a dépassé largement le contexte local.

Jacques Vleken et son orchestre prolongea toute la soirée de ce vendredi cette ambiance joyeuse par une musique variée et entraînante.

Samedi après midi, la course aux ânes, avec ses péripéties inattendues amusa petits et grands, concurrents et spectateurs. Des récompenses furent distribuées aux plus chanceux et aux dames courageuses.

La soirée était ouverte par la retraite aux flambeaux suivie par les deux troupes de majorettes de St Paul Cap de Joux et par la fanfare de Puylaurens qui firent pendant plus d'une heure des démonstrations diverses de leurs talents.

DB Traffic et sa disco mobile avait attiré la grande foule des jeunes, les moins jeunes étaient là aussi entraînés par les rythmes effrénés.

Ce fut une soirée endiablée où la jeunesse déchainée et l'animateur survolté communiquèrent longtemps, bien au delà de l'horaire prévu. Même quand les baffles se sont tues, la foule ne se dispersait pas, encore sous le choc, s'attardant jusqu'à près de 4 heures du matin.

Dimanche matin, toutes les générations de Garidech étaient de nouveau rassemblées sur la place pour l'apéritif en musique. La sangria coula à flots accompagné à l'accordéon par l'orchestre de Gilbert Waysse, qui anima également les bals de l'après midi, après le concours de pétanque et de la soirée.

Pasos à tangos et valse étaient entrecoupés de musique plus rythmée, de batailles de confétis après la distribution des cotillons, de farandoles et de chenilles.

Ce furent des jours intenses, épuisants... c'étaient les fêtes de Garidech





COMMISSION TRAVAUX.-

Il a été réalisé à ce jour

ECCLES PUBLIQUE -

Il a été effectué des travaux de peinture du préau  
Installation sanitaire - lavabo collectif sous le préau  
Abri vélos : bardage refait

SPORT -

Ont été aménagés 2 terrains d'une surface plane de 1500 m<sup>2</sup> et 600 m<sup>2</sup> pouvant servir de terrain de foot et jeux divers

VOIRIE -

CD 45 avenue de la Gare - prolongation du busage 150 ml jusqu'au carrefour des 4 coins.

Chemin des Mortiers : servitude des terrains agricoles - élargissement  
réfection des fossés

EGLISE -

Réfection de l'installation électrique de la tour qui conduit aux cloches et divers points dans l'église qui étaient défectueux.

TRAVAUX EN COURS

✓ EGLISE -

Une niche sera créée dans une chapelle de notre église pour exposer la croix processionnelle datant du XVI<sup>e</sup> siècle qui a été restaurée

✓ SPORT -

Création d'un terrain de vélo cross  
Engazonnement des 2 terrains  
Equipement terrain de foot ball

✓ LE LAVOIR -

Ont été prises des mesures de sécurité pour tous. L'accès a été interdit car l'édifice menace de s'effondrer.

✓ VOIRIE -

Nous allons procéder au regoudronnage de certains chemins et places publiques



## S O C I A L

Notre commune a adhéré depuis 1977 à l'Association familiale du Canton de Montastruc .

Le départ ou le maintien à domicile doit être un choix laissé à la liberté de chacun . C'est pour permettre ce choix que l'Association a créé ces services qui peuvent favoriser le maintien à domicile . Et plusieurs personnes de notre commune utilisent ces services .

L'Aide ménagère a été un premier élément . Elle permet une aide matérielle en effectuant les travaux ménagers que la personne âgée ne peut plus faire : ménage, cuisine, etc ...

Mais, dans certains cas l'aide ménagère ne suffit pas, surtout si la personne est trop dépendante .

Le Service de Soins à Domicile créé depuis 1982 répond à l'attente des personnes âgées malades ou handicapées . L'intervention d'une aide soignante pour la toilette, le lever, le coucher, la réfection du lit, faire manger, faire prendre des médicaments, permet à la famille, au conjoint, d'être relayés, et cela tous les jours .

Le Service d'Auxiliaire de vie concerne les personnes handicapées titulaires d'une allocation compensatrice, tierce personne, adultes handicapés (80.% au moins d'invalidité) .

L'auxiliaire de vie peut venir en aide aux handicapés vivant seuls ou peut remplacer ou seconder la personne qui s'occupe d'eux .

### Rénovation de l'habitat

Par l'intermédiaire du PACT les personnes de plus de 60 ans peuvent obtenir des subventions pour la rénovation de leur habitat . L'Association sert de relais auprès des Caisses de retraite .

Si vous avez un problème, une Coordonnatrice est à votre disposition au 84.30.69

## ACTIVITES JEUNES

- 1) - 14 enfants de notre commune ont fréquenté le Cente Aéré durant les 7 semaines ouvertes en été .  
Des semaines à thèmes ont été proposées à nos jeunes de 4 à 12 ans (séjour camping à la ferme) (à la montagne), piscine, visite de grottes, pique nique etc. .  
Il semble que les enfants veuillent refaire la même expérience .

### 2) - Camp Ado. et PréAdo

5 enfants de Garidech ont fréquenté le séjour d'une semaine à la neige pour les vacances de février, pour le ski de fond et de piste .

6 enfants pour le séjour de juillet (voile, spéléo, canoé, cheval, etc ... eux aussi souhaitent refaire les mêmes séjours .



# CONCLUSION DE L'ETUDE DEMOGRAPHIQUE

-----

## VILLAGES DU CANTON N'AYANT PAS UNE CAPACITE DE RENOUVELLEMENT DE POPULATION GRACE AUX NAISSANCES :

PAULHAC (inversion du phénomène trop récente), MONTPILOT, AZAS, BESSIERES, BUZET S/1

## VILLAGES OU LES DECES SONT EQUILIBRES PAR LES NAISSANCES

ROQUESERIERE, BAZUS, SAINT JEAN L'HERM, GARIDECH, GEMIL .

## VILLAGES RENOUVELANT LA POPULATION ET L'AUGMENTANT GRACE A LA NATALITE

MONTJOIRE (une inversion est en cours), LAPEYROUSE-FOSSAT, MONTASTRUC-LA-CONSEILLERE

## VILLAGES OU UNE POPULATION NOUVELLE VIENT S'INSTALLER

(Il s'agit de la différence entre départs du village et arrivées)

1) LAPEYROUSE FOSSAT	(628 habitants nouveaux pour 1295 habitants	50 %
2) ROQUESERIERE	(200 habitants nouveaux pour 495 habitants	40 %
3) BUZET S/TARN	(374 habitants nouveaux pour 1278 habitants	30 %
4) MONTJOIRE	(294 habitants nouveaux pour 843 habitants	30 %
5) BESSIERES	(470 habitants nouveaux pour 1800 habitants	25 %
6) PAULHAC	(166 habitants nouveaux pour 577 habitants	25 %
7) MONTASTRUC	(453 habitants nouveaux pour 1842 habitants	25 %
8) GARIDECH	(110 habitants nouveaux pour 520 habitants	20 %

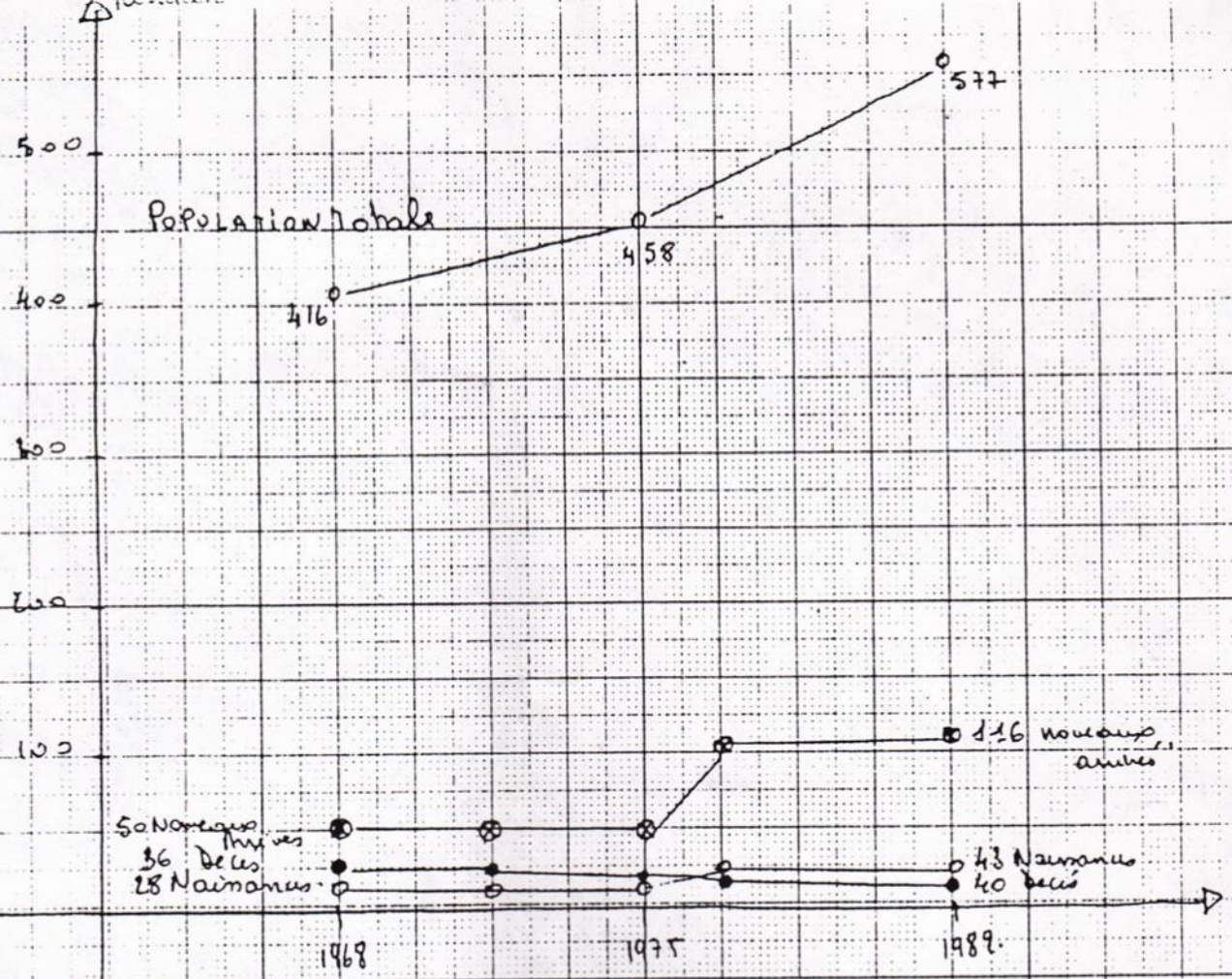
## VILLAGES AVEC PEU D'APPORT DE POPULATION

SAINT JEAN L'HERM, AZAS (apport récent inversant la tendance) MONTPILOT (apport récent inversant la tendance)

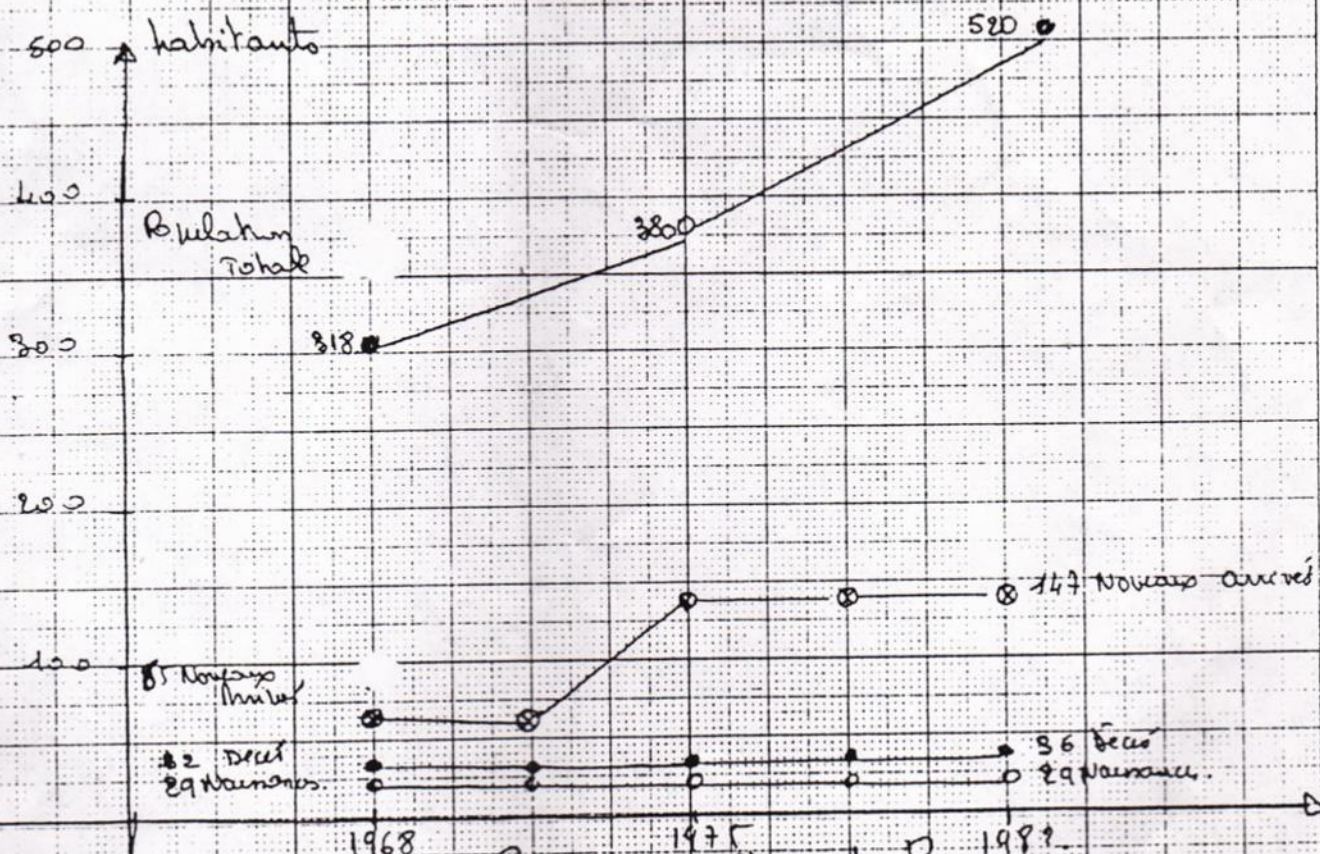
## BAISSE DANS LES DERNIERES ANNEES DE L'APPORT DE POPULATION

MONTASTRUC (le solde migratoire était de 261 entre 1968 et 1975, il n'est plus que de 192 entre 1975 et 1982)





Demographie de Paulbac



Demographie de Gaidesch

Etude démographique faite par l'association Familiale.





EN CONCLUSION

Expansion démographique du canton qui se fait presque exclusivement grâce à des apports de population étrangère au canton .

Ceci risque à terme de poser des problèmes (vieillessement de la population, problèmes de carte scolaire) sauf inversion toujours possible de la natalité .

Une politique envers le 3ème âge s'avère donc nécessaire ; une action envers les tous jeunes serait souhaitable si on ne veut pas subir cette situation .

---



# DÉGÂTS DE GIBIER

Un arrêté préfectoral du 21 Mai 1984, relatif aux conditions de destruction du Sanglier dans le département de Haute-Garonne, vient d'être publié.  
En voici la teneur :

Art. 1er. - Dans toutes les communes du département de la Haute-Garonne, il est fait chaque fois qu'il est nécessaire, sur l'ordre du Maire, après avis du Directeur Départemental de l'Agriculture, des battues administratives aux sangliers organisées et dirigées par le Lieutenant de Louveterie.

Art. 2. - Les dégâts commis dans les cultures devront au préalable être constatés par les maires eux-mêmes ou reconnus par les lieutenants de louveterie ou par la Direction départementale de l'Agriculture.

Toutefois, lorsque les battues intéresseront les forêts soumises au régime forestier (y compris les réserves de chasse domaniales) la constatation des dégâts devra obligatoirement être faite par la direction départementale de l'agriculture, conjointement avec la direction régionale de l'Office National des Forêts ; en ce qui concerne les battues intéressant les réserves de chasse approuvées par décision ministérielle, et les réserves de chasse des associations communales de chasse agréées, la constatation des dégâts devra obligatoirement être faite par la Direction Départementale de l'Agriculture.

En aucun cas, les maires ne pourront ordonner des battues préventives.

Art. 3. - Ces battues pourront se dérouler à toute époque de l'année sur tous les terrains non clos et attenants à une habitation.

Art. 4. - Chaque battue devra faire l'objet d'un arrêté municipal qui indiquera obligatoirement le jour de la battue, le territoire de la commune sur laquelle elle se déroulera et le nom du lieutenant de louveterie chargé de l'organiser et de la diriger. La direction départementale de l'agriculture et éventuellement la direction régionale de l'Office National des Forêts, devra être avisée en temps opportun de l'organisation de la battue.

Ampliation de cet arrêté devra être adressée à titre d'information aux services préfectoraux, à la direction départementale de l'agriculture, à la Fédération départementale des Chasseurs de la Haute-Garonne et, s'il y a lieu, à la direction régionale de l'office national des forêts.

Art. 5. - Ne pourront prendre part à la battue que les chasseurs qui seront désignés par le lieutenant de louveterie, en accord avec le maire ou requis par ce dernier si le nombre des tireurs est insuffisant.

Le Rabat pourra être fait soit par des chiens, soit par des rabatteurs soit par les deux modes y compris dans les réserves de chasse, qu'elles se trouvent en forêt domaniale ou non.

\* \*

\*



Saison de chasse 1984-1985

Nombre de chasseurs 33

Information sur le Sanglier

Les dégâts sont en augmentation dans 4 secteurs bien déterminés

<u>Canton de Barbazan</u>	en 1982	75 659 F
	en 1983	133 667 F
<u>Canton de Saint-Gaudens</u>	en 1982	17 190 F
	en 1983	39 786 F
<u>Forêt de BOUCONNE (Abords)</u>	en 1982	28 742 F
	en 1983	54 910 F
<u>Forêt de buzet (Abords)</u>	en 1982	10 969 F
	en 1983	37 760 F

---

### SECOURS CATHOLIQUE

Comme l'année dernière une collecte de vieux vêtements sera organisée le samedi 20 Octobre dans le département de la haute-garonne ; Ce jour vous déposerez vos sacs ( pas de carton ) sur le bord de la route de 8 heures à 12 heures .  
Après cette date il ne sera plus possible de collecter  
Merci de votre générosité



CLUB DU 3ème AGE de MONTASTRUC

---

---

Parlons un peu de ce Club du 3ème Age "LES LILAS", créé le 22 Avril 1982, qui nous tient tant à coeur . Mais tout d'abord, nous voulons remercier les rédacteurs de votre bulletin qui ont bien voulu nous ouvrir leurs colonnes .

Or donc, ce Club qui compte à ce jour 185 adhérents, s'adresse naturellement aux personnes de plus de 60 ans de Montastruc, mais aussi des communes de Garidech, Montpitol, St Jean l'Herm, Montjoire, Bazus, Azas, qui ont compris qu'elles devaient rompre leur isolement, nous rejoindre pour créer des contacts, des amitiés, se distraire avec nous .

Vous avez à votre disposition notre salle de réunion où est situé notre siège, rue de l'ancien Presbytère . Nous y faisons une permanence tous les jeudis de 9 H 30 à 11 H 30 et de 14 H à 17 H . Nous y organisons des jeux divers, l'ambiance y est très chaleureuse .

Nous sommes une équipe de bénévoles qui essayons par tous les moyens de vous distraire ; nous organisons à votre intention des sorties en car, en chemin de fer, et même en péniche, à prix coûtant et toujours d'un montant accessible à tous .

Nous organisons des petits lotos qui ont un grand succès, des séances de cinéma au cours desquelles vous verrez toujours de très beaux et récents films .

Chaque fois que nous le pouvons nous organisons des fêtes plus importantes : Noël, fête des Rois, Assemblée Générale annuelle que vous ne devez pas bouder, Kermesse .

Nous gardons toujours le contact avec vous par des circulaires fréquentes, des cartes de vœux à vos anniversaires, des visites rendues à domicile ou en clinique à ceux d'entre vous qui sont frappés par la maladie ou l'accident . Nous attachons une grande importance à ces démonstrations de solidarité .

Nous avons parfois malheureusement une triste démarche à accomplir car nous offrons dorénavant, au décès d'un adhérent, une belle plaque souvenir à la famille . Cette démarche nous remplit d'une grande tristesse, mais elle nous permet aussi d'assurer celui ou celle qui reste, de notre attachement et de la certitude qu'il ou qu'elle aura de trouver auprès de nous, une attitude réconfortante et une solide amitié .

Vous le voyez, nous vivons, nous vivons même bien et nous vous engageons à rejoindre nos rangs nombreux ; vous aurez toujours auprès de nous le meilleur accueil . Vous aurez à verser une cotisation insignifiante (actuellement 25 F par an) et vous aurez rapidement la certitude d'être entré(e) dans une grande et belle famille .

Venez nous voir à notre permanence citée plus haut, ou joignez notre présidente à l'adresse ci-dessous :

Madame DUTHEIL

"Les Hirondelles" - route des Birats

31380 - MONTASTRUC-LA-CONSEILLERE - tél. 84.20.85

